

« Récits »

*« Si l'on enseignait la beauté aux gens,
on leur fournirait une arme contre la résignation,
la peur et l'omertà ».*

C'est la thématique qui renferme tous les langages narratifs, de ceux de l'information journalistique à ceux artistiques capables de créer des anticorps contre l'abus culturel des mafias. Cette thématique s'est articulée en deux groupes de travail, afin de donner de l'espace aux voix du journalisme national et local, mais aussi aux voix des écrivains, scénaristes et réalisateurs. Elle a contribué à l'organisation de l'initiative « MafieStop » la soirée du 3 Février 2018, durant laquelle, dans différents lieux de la ville, se sont déroulées des projections, des débats et des lectures sur le thème des mafias et de la corruption.

Groupes :

1. Les bonnes pratiques du journalisme contre les mafias et les entraves à l'information
2. Lorenzo Frigero (Libera) et Beppe Giulietti (FNSI) - Mots et images contre les mafias : Nello Ferrieri (Cinemovel Foundation)

Document de synthèse

La Fédération Nationale de la Presse Italienne a significativement accueilli le séminaire de ContromafiaCorruzione « *Les bonnes pratiques du journalisme contre les mafias et les entraves à l'information* ». Significativement car l'on y a parlé des difficultés que la profession journalistique rencontre dans son récit des mafias et de la corruption, de l'usage correct des sources, des menaces physiques et légales.

Aussi significativement car, pour la première fois, il y a eu une confrontation des nombreuses expériences associatives, des chartes, des manifestes que les journalistes et les citoyens ont réalisé durant toutes ces années pour donner du sens et de la dignité à la profession journalistique et à l'article 21 de la Constitution, compris non pas comme une défense corporatiste mais comme un droit fondamental des citoyens à être informés, à être partie prenante de la démocratie.

L'attention s'est focalisée sur le brouillon d'un manifeste d'Assise, qui constitue un point de départ pour arriver à établir une vraie charte non pas des interdictions mais des valeurs qui ne sont pas seulement un instrument pour les professionnels de l'information mais pour tous les citoyens et les citoyennes.

Tout cela dans le sillon d'un parcours idéal et professionnel que l'on a pu retrouver dans les témoignages concrets de Roberto Morrione et de Santo Della Volpe.

Chacun de nous, surtout comme citoyen, est appelé à enrichir de sa propre contribution les périphéries - qui ne sont pas seulement géographiques mais aussi thématiques - du monde, aidant ainsi les journalistes à révéler et dénoncer les méfaits des mafias, la corruption et la criminalité.

Nous avons besoin d'un journalisme de paix qui, comme le souligne le Pape François, ne soit pas un journalisme donneur de leçon mais un journalisme des gens pour les gens, qui s'interroge sur les raisons et les pourquoi à l'origine des faits. Un journalisme qui soit documenté, en capacité d'aller en profondeur en utilisant correctement les diverses sources. Car, dans le cas contraire, les documents, en dehors de leur contexte, deviennent des fake news.

Sans transparence, il ne peut y avoir de démocratie. Les instruments, nous les avons : nous pouvons faire référence à la « *Rete degli archivi per non dimenticare* » (Réseau des archives pour ne pas oublier) ou l'*Observatoire Parlementaire de l'Avis Public*.

Il est nécessaire de renforcer ces initiatives et de demander aux institutions que le système des Archives d'État puisse dépasser les difficultés évidentes qu'il rencontre et soit mis en état de fonctionner.

Dans ce cadre, il est impossible de ne pas se référer à quelques passages fondamentaux du Manifeste d'Assise, c'est-à-dire : « *N'écris pas des autres ce que tu ne voudrais pas que l'on écrive sur toi* », « *Les mots sont des pierres, utilise-les pour construire des ponts* », « *Deviens l'escorte médiatique de la vérité* ».

Nous devons prendre en compte que la dimension internationale de la lutte contre les mafias doit être constitutive, comme elle l'est pour la criminalité organisée, car le théâtre des défis que nous sommes aujourd'hui appelés à affronter est global (comme le témoignage poignant de Yolanda Moran Sais de **Fundem** sur les disparus mexicains nous l'a rappelé).

Aux institutions qui nous représentent, nous leur offrons des pistes qui peuvent tendre toujours à une information à la suite de l'article 21 de notre Constitution, qui n'est pas seulement un droit ou un devoir du journaliste à informer mais surtout un droit des citoyens à être informés.

Nous devons lancer une série de réflexions sur les ainsi-nommées « plaintes téméraires », introduisant de nouvelles mesures destinées à agir sur le recours instrumental mais aussi à éliminer l'emprisonnement pour les journalistes. Avec cela, on ne demande pas de préfigurer une impunité mais de limiter l'effet intimidateur, nous adaptant ainsi aux demandes de la Cour de Justice Européenne.

Il nous faut continuer - comme le font l'Ordre des Journalistes, la Fédération Nationale de la Presse Italienne et Libera - à se constituer partie civile lors des procès dans lesquels des journalistes doivent témoigner des menaces et violences subies pendant qu'ils ne cherchaient qu'à faire leur travail. Le journaliste menacé est toujours seul : il est nécessaire d'éviter cet isolement dangereux en se mobilisant solidairement avec eux dans leurs combats et faire appel à « l'escorte médiatique », qui reprend et relance les enquêtes qui ont provoqué les menaces.

La précarité est une forme d'esclavagisme. Ainsi, il est nécessaire de mener un vrai combat pour lutter contre cette pratique odieuse, évitant ainsi l'exploitation au sein des rédactions journalistiques, afin de sauvegarder les espaces de liberté et l'autonomie des chroniqueurs.

Nous devons renforcer la lutte contre les formes endémiques de « hate speech », réaffirmer l'exigence primaire de sauvegarder les valeurs fondatrices de notre Constitution - qui n'est pas neutre - dans sa matrice démocratique, antiraciste et antifasciste.

Sans vérité, il n'y a pas de justice. Pour cela, nous n'arrêterons jamais de réclamer la vérité et la justice pour Ilaria Alpi et Miran Hrovatin, pour Giulio Regeni et pour Andy Rocchelli.

À partir des faits, nous voyons que nous faisons face à un pays désinformé, sans conscience civique. La violence ne peut se combattre sans une éducation liée aux valeurs de la Constitution et de l'histoire de notre Pays.

En même temps, nous nous trouvons face à un problème générationnel, où les jeunes sont souvent culpabilisés du fait d'être des objets et des sujets de la superficialité et la désinformation.

Il est nécessaire de diversifier la production des films qui traitent de la mafia, raconter les personnages positifs comme négatifs, sans les mythifier. L'acteur aussi, avec le réalisateur et le scénariste, a le devoir de comprendre le mal, en se documentant, en partant de la réalité, en lisant les enquêtes journalistiques et les actes judiciaires.

Le pouvoir des images peut provoquer des réactions positives et faire des médias de lieux d'alphabétisation, donc de connaissance, dans lesquels les sources auraient un pouvoir primordial.

Ainsi, nous proposons que l'école italienne fasse la promotion des modèles internationaux de littérature des médias et d'éducation à l'image : les enfants sont aujourd'hui plus exposés au langage visuel que verbal, et nous devons ainsi réaliser un parcours d'accompagnement de l'interprétation du pouvoir des images, afin de donner à l'école les instruments nécessaires à la formation des citoyens de demain.

Les institutions culturelles devront devenir la base pour amorcer une nouvelle interprétation de l'école, approfondissant l'étude des langages médiatiques, restructurant l'offre formative et créant de nouvelles figures en capacité d'interpréter le présent.

Il est souhaitable que, avec ces institutions, nous puissions construire un groupe de travail en capacité de proposer des nouveaux formats, qui raconteraient les mafias et leur évolution, à l'aide des médias publics et privés.

La proposition cinématographique échappera aux polémiques quand elle pourra bénéficier de nombreux points de vue et de diverses modalités esthétiques pour raconter une histoire, quels que soient ses canaux de distribution.

L'impact des images est déterminant pour prendre conscience de l'histoire de notre pays et de l'Europe, et peut être la base sur laquelle travailler pour accroître cette prise de conscience.

Il y a un monde de femmes et d'hommes qui pique de rester en dehors de ces processus créatifs et communicatifs et d'être seulement un bénéficiaire passif et analphabète de ces langages nouveaux pour lesquels un processus d'éducation doit être lancé.

Nos engagements de co-responsabilité :

- Comme citoyens, soutenir les pratiques de l'usage responsable de l'information et la consommation critique des produits journalistiques et audiovisuels en général.
- Comme réseau associatif :
 - soutenir la production et la mise en circulation des informations de qualité, avec des sources autorisées et vérifiées, capables de mettre en valeur le patrimoine positif des faits existants en ce qui concerne l'antimafia.
 - activer un parcours d'unification du réseau des bonnes pratiques du journalisme italien avec les autres associations existantes engagées dans la lutte contre les mafias et la corruption.
 - promouvoir des moments de formation, en collaboration avec les plus grands syndicats journalistiques, à partir des codes éthiques existants.
 - promouvoir des moments de réflexion sur la production audiovisuelle en terme de mafia, d'antimafia et de corruption ainsi que ses retombées éducatives, mettant en relation ceux qui s'occupent du langage cinématographique et ceux qui s'occupent de l'éducation.

Nos propositions pour les institutions :

- engager une discussion auprès des institutions culturelles nationales qui engage le monde associatif et journalistique, pour mener une réflexion commune sur les productions en matière de mafias et de corruption.
- faire la révision de quelques normes en matière journalistique, celles relatives aux « plaintes téméraires », aux interceptions, et au secret d'État.